

# L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



Fiche thématique

## Les défenseurs des droits de l'homme autochtones

La Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme en 1998 fait référence aux personnes, groupes et associations œuvrant en vue d'une élimination effective de toutes les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples et des individus. De nombreux peuples autochtones sont également des défenseurs des droits de l'homme luttant pour protéger leurs terres, l'environnement et leurs droits.

### Un environnement dangereux

Partout dans le monde, les défenseurs des droits de l'homme doivent affronter des risques sérieux en raison de leur travail qui vise à protéger leurs communautés, les personnes et l'environnement. En raison de la nature de leur travail, ils deviennent souvent la cible des acteurs étatiques et non étatiques qui cherchent à décourager, discréditer et perturber leurs activités.

D'après Front Line Defenders, 281 défenseurs des droits de l'homme ont été assassinés dans 25 pays en 2016, ce qui constitue une augmentation notable comparé à 185 en 2015 et 130 en 2014. La plupart des cas sont associés aux terres, aux droits autochtones et environnementaux et la majorité s'est produite en Amérique latine et en Asie mais les défenseurs des droits de l'homme autochtones doivent faire face à des niveaux toujours croissants de représailles dans toutes les régions du globe.

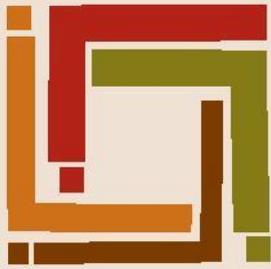
De nombreux défenseurs des droits de l'homme sont victimes d'attaques violentes et de menaces, de disparitions forcées, de surveillance illégale, d'interdictions de voyager, de chantage, d'harcèlement sexuel et autres formes de violence et de discrimination. La criminalisation des activités des défenseurs des droits de l'homme est une tactique courante pour faire taire les protestataires et dissuader les autres. Les poursuites judiciaires sont également utilisées en tant que facteur dissuasif avec l'objectif de tarir les ressources financières des défenseurs des droits de l'homme et miner leur motivation.

Dans une large mesure, les auteurs de crimes contre les défenseurs des droits de l'homme agissent en toute impunité. La protection des défenseurs des droits de l'homme est virtuellement inexistante ou inefficace. Le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a fait noter que dans presque tous les pays affectés de l'Amérique latine, les acteurs du gouvernement et des entreprises sont impliqués dans les crimes commis contre les défenseurs des droits de l'homme (Rapport 2016 sur la situation des droits de l'homme, 1/71/281).

### Défenseurs des droits de l'homme autochtones

Les défenseurs des droits de l'homme autochtones s'exposent à des risques sérieux du fait qu'ils vivent dans des territoires riches en ressources naturelles, convoitées aussi bien par les acteurs étatiques que non étatiques.





# L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



Les peuples autochtones s'opposent très souvent à l'accaparement des terres, à l'extraction des ressources naturelles, aux grands projets et aux activités de déforestations sur leurs terres et territoires, en faisant valoir que ces actions menacent leurs moyens traditionnels de subsistance, représentent un danger pour l'environnement et sont non viables à terme. De nombreux activistes environnementaux autochtones préconisent des visions alternatives de développement qui accordent la primauté au développement durable, aux droits de l'homme et aux droits de notre Mère la Terre, comme le concept de *Vivir Bien* (bien vivre).

De nombreuses violations contre les défenseurs des droits de l'homme autochtones prennent place dans le contexte de l'industrie extractive, des droits fonciers et des projets à grande échelle comme les barrages hydroélectriques ou les oléoducs et gazoducs. Le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en 2016 a noté une augmentation des représailles contre les défenseurs environnementaux des droits de l'homme qui dénoncent les dommages causés par des projets financés par des institutions financières internationales. Malgré leur rôle en tant que protecteurs de la biodiversité et de la nature, les défenseurs des droits de l'homme autochtones sont souvent décrits comme des obstacles au progrès, opposés au développement ou même des ennemis de l'État ou des terroristes.

## Répondre aux violations contre les défenseurs des droits de l'homme

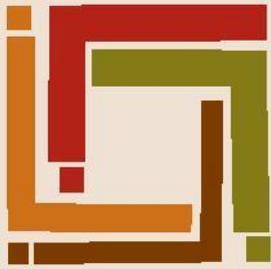
L'Instance permanente sur les questions autochtones suit la situation sur les défenseurs des droits de l'homme autochtones de très près. Au cours de la quinzième session en 2016, un des principaux messages du rapport de l'Instance permanente était la nécessité de combattre les violations généralisées à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme autochtones, y compris la criminalisation, la persécution, la violence, l'emprisonnement et les assassinats. Pour veiller au suivi, l'Instance permanente examinera la situation des défenseurs des droits de l'homme autochtones durant sa seizième session et en particulier lors des dialogues sur les droits des peuples autochtones avec le Rapporteur spécial et le président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, le lundi 1<sup>er</sup> mai.

En 2000, les Nations Unies ont établi un mandat spécifique pour les défenseurs des droits de l'homme (le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme) afin d'examiner et de répondre aux informations sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, d'ouvrir le dialogue avec les gouvernements et autres acteurs sur la mise en place de la Déclaration et de recommander des stratégies visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme.

De plus le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones attire régulièrement l'attention sur les menaces contre les défenseurs des droits de l'homme autochtones au cours des visites dans différents pays et dans les rapports et les déclarations.

La Déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones indique que les personnes autochtones ont le droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale, à la liberté et la sécurité de la personne et qu'ils ne doivent pas devenir les victimes d'un acte de violence (article 7). En outre, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des défenseurs des droits de l'homme énonce les droits de l'homme existants dans le





# L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

RÉUSSIR ENSEMBLE



contexte spécifique des défenseurs des droits de l'homme. Ces droits comprennent le droit à la protection, le droit de critiquer les organes et les agences gouvernementales, le droit de fournir une assistance juridique et le droit d'accès aux ressources avec l'objectif de protéger les droits de l'homme, y compris la réception de fonds de l'étranger.

## **Complément d'information sur les antécédents :**

[A/71/281 Situation des défenseurs des droits de l'homme. Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme](#)

[Déclaration sur les droits des défenseurs des droits de l'homme](#)

[Front Line Defenders : Rapport annuel sur les défenseurs des droits de l'homme menacés en 2016](#)

Publié par le Département de l'information publique des Nations Unies

